

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du jeudi 3 novembre 2011

Le jeudi 3 novembre 2011, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

#### Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Bernard PLANCHARD.

Absents excusés : Arnaud LEVEIL, Chantal LELIEVRE, Anne MINETTE.

Absent : Philippe BELLIER

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2011
- II. LES PROJETS EN COURS
- III. REFORME DE LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT
- IV. DELIBERATION EFFACEMENT DES RESEAUX 2012
- V. INDEMNITE REGISSEUR L.FROIDEVEAUX
- VI. QUESTIONS DIVERSES



- I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2011
- II. VISITE DU CONSEILLER GENERAL ET DE SA SUPPLEANTE

Elus en mars 2011, M. Grégory Heurtebize, conseiller général (majorité départementale, sans étiquette) et Mme Bonneau, sa suppléante, ont souhaité se présenter au conseil municipal et expliquer leur rôle.

✓ Rôle du suppléant : M. Heurtebize lui fait un compte-rendu tous les trimestres. Le suppléant remplace lorsque le conseiller ne peut se rendre à une réunion ou cérémonie.

- ✓ Souhait de faire une visite par an dans les conseils municipaux.
- ✓ Point sur les dossiers de Commer qui concernent le conseiller général.
- ✓ Rôle du conseiller.
- ✓ Les diverses commissions auxquelles il participe : école, sport, transport et vice président de la commission Solidarité-personnes âgées et personnes handicapées.
- ✓ Désir d'être à l'écoute des citoyens.

### III. LES PROJETS EN COURS

#### ➤ Ecole

- ✓ Mise en service du compteur jaune
- ✓ Réception des travaux, le 14 novembre 2011.

#### ➤ Point financier sur les travaux réalisés

	Montant prévu	Nouveau montant du marché	Reste à payer	Subventions	
				reçues	à recevoir
Lotissement du Muguet	306 480 € HT	339 359 € HT	5416 €		
Aménagement du bourg	1 146 449 TTC		5 000 €	160 000 €	20 234,30 €
PLU	71 472 € TTC		12 520 €	5 280 €	9 818 €
Ecole	836 060,15 € HT (variantes comprises)	850 936 €	46829 €	79 477,48 €	252 754,12 €

#### ➤ Travaux divers

- ✓ **Salle des Lilas**  
Prévoir des travaux sous l'estrade pour un local de stockage.
- ✓ **Logements locatifs, 14 et 16, rue des Tisserands**  
Marie-Thérèse BOITTIN présente les devis de deux entreprises :  
Lebranchu : 4533 € (tout compris)  
Entreprise Barré : 4132 € (3 ragréages non compris) 4561 € (avec ragréages), non disponible avant janvier.  
C'est la SARL *LEBRANCHU DECORATION* qui est retenue.
- ✓ **Travaux de maçonnerie réalisés par l'entreprise LOUTELLIER :**
  - Ravalement du mur de la maison achetée à Mme Dugeon pour un coût de 1978 € H.T.
  - Réfection mur de l'église estimée approximativement à 857 € H.T.

### IV. REFORME DE LA FISCALITE DE L'AMENAGEMENT

Pour les constructions neuves, les agrandissements, pour tout ce qui nécessite un permis de construire, mise en place d'une nouvelle taxe, « la taxe d'aménagement » qui se substitue à la TLE (Taxe Locale d'Équipement). Mais jusque-là, elle n'était pas demandée par les communes.

Cette taxe remplace une multitude d'autres (8 dont la TLE), simplifiant ainsi la fiscalité.

Le calcul :

- Elle est calculée sur la surface totale de la maison, moins les murs.
- La valeur unique nationale est fixée à 660 €/m<sup>2</sup> ;
- Abattement de 50 % pour les 100 premiers m<sup>2</sup>,
- Il existe des exonérations de plein droit
- Taux d'imposition :
  - o Part départementale : 1,3 %
  - o Part communale : elle peut varier de 1 à 5 %,  
Instauration de plein droit de la TA à 1%  
Ex : pour une maison de 160 m<sup>2</sup> pour un taux communal de 2 % =  
1452 € (possibilité d'étaler sur 2 ans)

### **Délibération :**

**Le Conseil municipal vote le montant de 1% de la part communale et l'exonération pour les logements bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat hors PLAI.**

## **V. DELIBERATION EFFACEMENT DES RESEAUX 2012**

	coût total	Prise en charge	participation commune
Réseaux électriques	50 000 €	35 000 € SDEGM	15 000 €
Réseaux de télécommunication	15 000 €	/	10 500 €
Eclairage publique	20 000 €	5000 € SDEGM	15 000 €

## **VI. INDEMNITE REGISSEUR L.FROIDEVEAUX**

Prime de régisseur des salles communales.

**Délibération : Laëtitia FROIDEVEAUX touchera une prime de 250 €.**

## **VII. QUESTIONS DIVERSES**

- **S.A.C.EM** : nouvelles modalités facilitant les paiements pour les associations et les communes.
- **Football** : panneaux publicitaires à placer sur les mains courantes.
- **Invitation des anciens combattants d'AFN** : vendredi 11 novembre à 11h00 (Rassemblement à 10h45).
- **Demande des A.F.N** : après présentation du bilan de l'association, la subvention de 200 € est accordée pour l'année 2011.
- **Porte-ouverte et inauguration**: Samedi 19 novembre 2011
  - ↳ Porte-ouverte de l'école : 10h00 -12h00
  - ↳ Inauguration de la traversée du bourg et de l'école à 14h00.

- **Cimetière** : pour faire un ossuaire, possibilité de racheter la concession à Mme EVEN, qui souhaite le vendre. 550 € sera proposé.

Suite à des travaux dans le cimetière, certains objets ont été cassés. Il faut dans ce cas que ce soit signalé à la mairie.

- Offre de terrain à vendre, pour 4 propriétés, Lotissement des Forges. Un courrier est transmis aux conseillers municipaux pour signifier leur refus du montant proposé.

Il est 22h55, la séance est levée.